

Les métiers relatifs au chauffage

1. L'activité économique et le marché du travail

Le Brabant wallon est plus ou moins spécialisé dans le sous-secteur des travaux de « plomberie, installation de chauffage et conditionnement d'air »¹, selon que l'on compare son activité à la Wallonie uniquement, ou à la Wallonie et Bruxelles. En 2015, son indice de spécialisation² était de 84 par rapport à la Wallonie et de 111 par rapport à Bruxelles et la Wallonie³.

Ces dernières années, le nombre de postes salariés dans ce sous-secteur en Brabant wallon a augmenté de 10% entre 2013 et 2015⁴. Selon la Confédération Construction du Brabant wallon, les entreprises de chauffage font partie de celles qui souffrent le moins de la concurrence étrangère.

Notons que l'on retrouve principalement des indépendants et PME dans ce sous-secteur.

2. Enjeux et évolution du sous-secteur

2.1. Le verdissement de l'économie

Le verdissement de l'économie est un effet direct des politiques qui se mettent en place depuis plusieurs années aux différents échelons de pouvoir pour lutter contre le phénomène du réchauffement climatique de la planète. Dans le domaine de la consommation d'énergie, ce sont les bâtiments qui offrent la plus grande opportunité de réduire les émissions de gaz. Se fondant sur cette constatation, la Commission européenne a repris le secteur de la construction dans sa liste des priorités pour atteindre ces objectifs.

C'est dans ce cadre-là que les normes relatives au chauffage ont été de plus en plus réglementées et que de nombreux agréments ont été exigés par les différentes régions du pays.

Les agréments relatifs au chauffage

Il existe de nombreux agréments relatifs aux chauffages, différents selon les Régions wallonne, de Bruxelles-Capitale et flamande. Certaines interventions ne peuvent être effectuées que par des techniciens agréés. Voici certains exemples :

¹ Code NaceBel 43.22

² L'indice de spécialisation est le rapport entre le nombre de postes dans le secteur d'activité en Brabant wallon divisé par le nombre de poste en Brabant wallon, et le nombre de postes dans le secteur d'activité en Wallonie (et Bruxelles) sur le nombre de poste en Wallonie (et Bruxelles). Si l'indice est supérieur à 100, la zone géographique concernée est spécialisée dans le secteur d'activité.

³ Source : ONSS, statistiques décentralisée ; calculs : IWEPS

⁴ En 2013, 587 postes salariés ; en 2015, 646 postes salariés Source : ONSS, statistiques décentralisée

- Les interventions sur la partie combustion d'un générateur alimenté en combustible liquide ou gazeux.
- Les contrôles périodiques réglementaires
- La mise en service et la réception d'un générateur alimenté en combustible liquide ou gazeux.

Parmi les agréments, l'on retrouve :

- L'agrément pour les combustibles liquides (L)
- Les agréments pour les combustibles gazeux (G) :
 - o GI : pour les interventions sur les générateurs de type « unit », c'est-à-dire dont le brûler est indissociable et a été préalablement réglé par le fabricant.
 - o GII : pour les interventions de type « unit » ou équipés d'un brûleur pouvant être dissocié.
- Les agréments pour les diagnostics approfondis (DA). Les diagnostics sont des rapports composés d'une évaluation de l'efficacité énergétique du système de chauffage (rendement de production) et de recommandations pour réduire les consommations énergétiques (informatives et non contraignantes).
 - o DAI : pour les diagnostics dont l'installation ne comporte qu'un seul générateur et dont la puissance est inférieure ou égale à 100kW
 - o DAII : pour les diagnostics dont l'installation comporte plusieurs générateurs et/ou qui a une puissance supérieure à 100kW.

Pour acquérir certains agréments, par exemple les agréments DA, une formation est obligatoire en plus de l'examen et un perfectionnement est obligatoire tous les 5ans.

Une dizaine de centres de certification sont reconnus par la Région wallonne, dont les Centres de Compétences Constriform (partenariat Forem – IFAPME). Les formations relatives aux agréments sont généralement proposées en formation continue. Peu de centres sont reconnus pour plusieurs agréments. Seul le centre Cedicol, situé à Bruxelles, permet d'acquérir les agréments des trois régions. Avec une journée supplémentaire de formation, les agréments sont valables pour les différentes régions.

En Wallonie, les chèques-formation permettent aux entreprises de prendre en charge une partie des coûts de formation. Cependant, ils ne prennent pas en compte les coûts dus à l'absence du travailleur, à ses cotisations sociales, etc. L'enseignement et l'IFAPME ne proposent pas à leurs apprenants de passer les agréments⁵. Ils leur donnent les compétences pour y arriver. Les agréments sont très coûteux (matériaux, jury, etc.). De plus, la réglementation est en permanente évolution.

La réglementation autour des agréments handicape les petites entreprises. Elles n'ont pas les moyens d'avoir des travailleurs possédant les différents agréments. De plus en plus, certaines entreprises sous-traitent la réception de l'installation.

⁵ On compte cependant une exception. A l'Athénée de Waimès, les élèves ont la possibilité de passer le brevet de « technicien en combustible liquide ».

2.2. Complexification des installations

Les systèmes de chauffage sont de plus en plus nombreux et complexes. Davantage de technologies innovantes d'origines diverses sont utilisées (nouveaux matériaux, ventilation, cogénération, sources d'énergies renouvelables, domotique, immotique, techniques spéciales, etc.).

Ces innovations sont en partie liées aux exigences liées au verdissement de l'économie, mais pas uniquement. Le contrôle des coûts est également aussi moteur d'innovation.

Les compétences relatives au chauffage se complexifient et il n'est pas possible de les gérer toutes. Les travailleurs sont généralement spécialisés dans l'un ou l'autre domaine. Les entreprises recherchent également de plus en plus du personnel avec des compétences en électricité, voire des électriciens.

3. Les métiers relatifs au chauffage

Différents intitulés/nomenclatures métiers existent.

3.1. Code REM

Le Forem utilise le REM (Répertoire Emploi Métier), tant dans ses différents outils internes ou publics (Horizons emplois, FORMAPass, etc.), que dans ses études statistiques. Les codes REM sont déclinés en plusieurs niveaux.

Deux métiers relatifs au chauffage sont répertoriés :

- 1) Installateur/installatrice d'équipements sanitaires et thermiques (42212)

- ↳ Moteur en sanitaire et chauffage (4221201)

- ↳ Chauffagiste (422120102)

« Il prépare et pose tous les éléments nécessaires à l'installation complète d'un équipement de chauffage ». ⁶

- 2) Maintienicien/maintienicienne des systèmes thermiques, climatiques et frigorifiques (52332)

- ↳ Technicien d'entretien et d'exploitation de chauffage (5233201)

« Il procède à la maintenance préventive ou corrective de systèmes techniques d'installations de chauffage. Il peut être amené à assurer la conduite et la surveillance d'installations et parfois à réaliser de petites études (travaux neufs...). » ⁷

3.2. Profil sectoriel

Constructiv⁸ a réalisé le profil de compétences professionnelles du « chauffagiste ». Il s'agit des compétences d'un ouvrier expérimenté du bâtiment. Les activités-clés spécifiques qui y

⁶ <https://www.leforem.be/Horizonemploi/rome/42212.html>

⁷ <https://www.leforem.be/Horizonemploi/rome/52332.html>

⁸ Constructiv est une organisation prestataire de services pour le secteur de la construction (CP 124)

sont reprises sont essentiellement des activités liées au montage, à la mise en service, à l'entretien et à la réparation des installations de chauffage.

3.3. Grappe métier du S.F.M.Q.⁹

Quatre métiers se trouvent dans la grappe des métiers du sanitaire et du chauffage¹⁰ :

- 1) Monteur en chauffage et sanitaire
Il place les installations sanitaires et de chauffage.
- 2) Technicien en chauffage et sanitaire
Il établit les diagnostics de panne, fait les entretiens et les dépannages des installations. Son travail demande généralement certains agréments.
- 3) Installateur en chauffage et sanitaire
Il conçoit les installations, propose les devis, place les installations, les met en route, effectue des entretiens et intervient pour diagnostiquer et réparer les pannes.
- 4) Installateur en chauffage et sanitaire – Chef d'entreprise
Il réalise les mêmes activités que l'installateur en plus de la gestion de son entreprise.

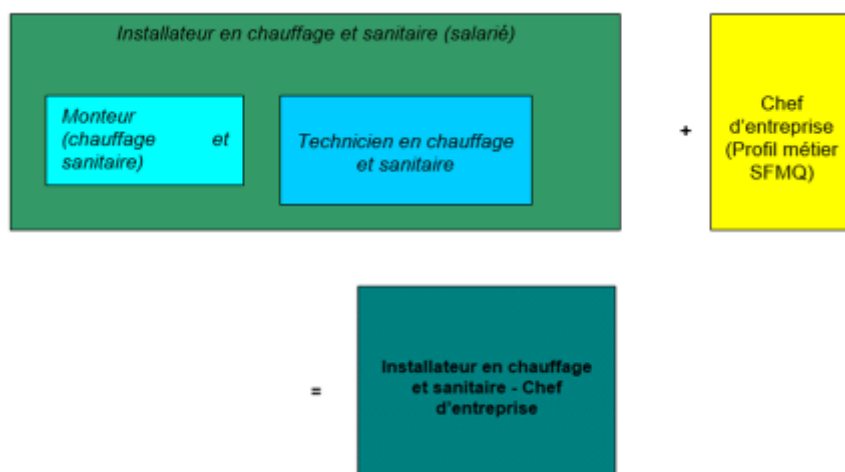
⁹ « Les objectifs du S.F.M.Q. sont :

- de réaliser des Profils métiers qui traduisent la réalité de l'exercice concret des différents métiers ;
- de réaliser des Profils formations qui correspondent aux Profils métiers et ainsi de garantir la cohérence des formations dispensées avec les besoins du monde du travail ;
- de doter les Opérateurs d'enseignement et de formation (O.E.F.) de Profils formations communs et de permettre la perméabilité entre les O.E.F. en garantissant la prise en compte des acquis antérieurs des apprenants et donc en favorisant leur mobilité ;
- d'établir le lien entre les Profils et les structures de Services publics de l'emploi (S.P.E.) et d'améliorer la lisibilité des systèmes d'enseignement qualifiant, de formation, de validation des compétences et d'offre d'emploi ;
- de disposer de références et langage communs pour tous les partenaires : Interlocuteurs sociaux, S.P.E., enseignement et formation professionnels, validation des compétences. » Pour plus d'information :

<http://www.sfmq.cfwb.be>

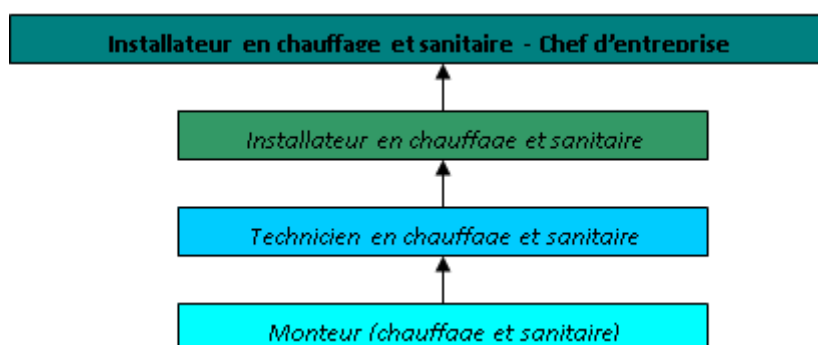
¹⁰ S.F.M.Q, Coref-00, janvier 2014

Le S.F.M.Q a schématisé les liens entre ces différents métiers comme suit :



Source : S.F.M.Q., COREF-00, Grappe métiers, les métiers du sanitaire et du chauffage, janvier 2014

Il a également hiérarchisé ces métiers sur base de la complexité / la quantité / la qualité des activités professionnelles, du niveau d'autonomie/ de responsabilité, de statut, etc. :



Source : S.F.M.Q., COREF-00, Grappe métiers, les métiers du sanitaire et du chauffage, janvier 2014

Commentaires suite aux travaux du groupe de travail « Secteur Construction » de l'IBEFE

- Dans les profils métiers du S.F.M.Q, on a regroupé les métiers relatifs au chauffage et sanitaire. Cependant, ils se différencient de plus en plus, et les travailleurs se spécialisent soit dans le chauffage, soit dans le sanitaire¹¹.
- Dans la grappe métiers, les métiers de monteur et de technicien sont distincts et leurs compétences se retrouvent dans le profil de l'installateur. Or, le technicien doit avoir les compétences de base du monteur. Du coup, dans les profils de formation du S.F.M.Q, et dans la filière actuelle de technicien dans l'enseignement¹², on ne retrouve pas de pratique et de compétences relatives au montage de l'installation.

¹¹ Notons que certains opérateurs de formation et d'enseignement, tels que l'enseignement ordinaires et l'IFAPME, organisent deux formations distinctes pour l'installateur en chauffage et l'installateur en sanitaire.

¹² Cf. infra, p.13-14

- Le niveau du profil SFMQ « installateur en chauffage et sanitaire – chef d’entreprise » est très élevé. Les opérateurs de formation ne savent se conformer aux travaux réalisés. Les travaux sont pour le moment « gelés ».

4. Les demandes et opportunités d’emploi en Brabant wallon

Selon les données relatives à l’emploi et à la formation¹³, il manque de techniciens chauffagistes et les entreprises recherchent de nombreux monteurs en sanitaire et chauffage.

REM	Libellé REM	1 - Nb Offres	2 - dont intérim	3 - dont PFI	6 - Nb total DEI positionnés sur ce métier	7 - dont Prof. Princ.	18 - DEI/Offre
4221201	Monteur en sanitaire et chauffage	69	32	7	123	85	1,8
5233201	Technicien d’entretien et d’exploitation de chauffage	62	41	1	16	7	0,3

Entre début août 2015 et fin juillet 2016, 85 demandeurs d’emploi inoccupés (DEI) étaient positionnés en tant que monteur en sanitaire et chauffage en profession principale et seulement 7 en tant que technicien d’entretien et d’exploitation de chauffage. Le monteur en sanitaire et chauffage est le 5^e métier de la construction où les DEI se positionnent le plus en profession principale.

Durant cette période, le Forem a comptabilisé 69 offres d’emploi¹⁴ pour le monteur et 62 pour le technicien, dont environ la moitié en intérim pour le premier (46,4%) et deux tiers (66,1%) pour le deuxième. Il faut nuancer ces chiffres car de nombreuses entreprises ne publient pas d’offres d’emploi, ou ne les diffusent pas par les canaux répertoriés par le Forem.

Le métier de technicien a une forte probabilité de pénurie quantitative¹⁵ en Brabant wallon (0,3) et en Région wallonne (0.6). C’est le métier de la construction pour lequel le taux est le plus bas en Brabant wallon. Notons que la probabilité de pénurie quantitative pour le monteur en sanitaire et chauffage n’est pas forte mais reste présente (1.8).

¹³ Forem, Plans locaux Garmo, données concernant la construction en Brabant wallon

¹⁴ Nombre de postes proposés hors mobilités et ne relevant ni du VDAB, ni d’Actiris. Cet indicateur comprend les offres FOREM ainsi que les offres des Flux (autres que les Flux Actiris et VDAB) pour autant que ces offres soient référencées en REM et pas uniquement en ROME (ce qui n’est pas le cas des offres Randstad, par exemple).

¹⁵ Le rapport entre le nombre de demandeurs d’emploi inscrits sur le métier et le volume d’offres d’emploi est un indicateur de probabilité de pénurie quantitative. Plus l’indicateur est faible, plus les entreprises risquent d’éprouver des difficultés à engager. Les rapports inférieurs à 1 indiquent une probabilité élevée de pénurie quantitative. Au contraire, plus l’indicateur est élevé, plus les demandeurs d’emploi risquent d’éprouver des difficultés à trouver un emploi.

Selon le Forem, en 2015, l' « installateur(rice), monteur(se) en sanitaire et chauffage, climatisation, panneaux solaires, frigoriste »¹⁶, le « technicien(cienne) chauffagiste, technicien(ne) frigoriste »¹⁷ sont des fonctions considérées en pénurie¹⁸.

Notons également qu'en 2013, ils étaient également considérés comme métiers porteurs avec une forte attractivité (++++)¹⁹. Le métier de « chauffagiste/technicien chauffagiste » était pointé comme un métier d'avenir²⁰, dont les contenus allaient changer, se compléter (hybridation). Son importance stratégique pour le secteur était élevée, tout comme ses besoins en effectif.

Lors de la réunion du groupe de travail « secteur construction » de l'IBEFÉ du 19 janvier, Monsieur Elaerts, chef d'entreprise d'une PME en chauffage, a témoigné. Son entreprise engage autant des monteurs que des techniciens. Il y a cinq ans, l'entreprise éprouvait des difficultés à engager. Aujourd'hui, elle reçoit beaucoup de candidatures spontanées et ne publie plus d'offres. Les profils idéaux sont les jeunes qui commencent en apprentissage ou les personnes qui ont connu une restructuration et qui recherchent un emploi stable.

5. L'offre d'enseignement et de formation

5.1. L'offre de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles

Dans l'enseignement ordinaire, quatre options relatives au chauffage sont organisées au 3^e degré en Fédération Wallonie Bruxelles²¹ :

- Monteur en chauffage (professionnel, alternance 45)
Au terme de sa formation, l'élève est capable de monter une installation de chauffage à partir de consignes précises sous la supervision d'un autre travailleur.
- Monteur en sanitaire et en chauffage (professionnel – alternance 49 ou plein exercice)
Au terme de la formation, l'élève est capable de monter des installations sanitaires et de chauffage de manière autonome, à partir d'un plan et/ou de consignes.
- Installateur en chauffage central (professionnel – alternance 49 ou plein exercice – 7e)

¹⁶ Code REM 42212

¹⁷ Code REM 52332

¹⁸ Les métiers en pénurie représentent les métiers pour lesquels la réserve de main-d'œuvre (c'est-à-dire les demandeurs d'emploi inoccupés inscrits au Forem) est insuffisante au regard des besoins du marché de l'emploi.

».

¹⁹ L'attractivité des métiers repose sur le calcul de trois indicateurs :

- Le Ratio réserve de main-d'œuvre/offres d'emploi du métier
- Les sorties à l'emploi des demandeurs d'emploi positionnés sur le métier
- Le taux de satisfaction des offres

L'intensité d'attractivité sont classifiés en différentes catégories allant de ++++ à ----.

Les métiers les plus attractifs et les plus demandés sont appelés les métiers porteurs

²⁰ Selon le Forem, l'appellation « métiers d'avenir » regroupent des nouveaux métiers, des métiers dont le contenu va évoluer, s'hybrider et/ou des métiers pour lesquels l'effectif en postes de travail va croître. En 2013, le Forem a élaboré une première liste de métiers d'avenir, conjuguant un fort intérêt stratégique pour le secteur d'activité avec les besoins en effectifs et en qualification.

²¹ Pour davantage d'information sur les options, cf. ci-dessous, Annexe : Tableau synthétique de comparaison des différentes filières de l'enseignement ordinaire.13-14

Au terme de la formation, l'élève est capable, entre autres, de concevoir, installer, dépanner une installation de chauffage central.

- Technicien en équipements thermiques (technique de qualification, plein exercice)
Au terme de la formation, l'élève est capable de dimensionner/concevoir les installations sans pour autant en avoir la responsabilité, d'effectuer leur mise en service, les dépanner et en assurer la maintenance.

Ces différentes options se différencient tant au niveau des compétences acquises, de la forme d'enseignement, des titres délivrés à terme et des accès.

Suite aux travaux du Service Francophone des Métiers et des Qualifications, les compétences à acquérir des trois dernières options citées ci-dessus vont évoluer et donc leur programme²² va s'adapter. Par exemple, le technicien n'aura plus de rôle dans la conception de l'installation. Il sera par contre formé à davantage de types d'installations.

Les options de Monteur en sanitaire et chauffage et d'Installateur en chauffage central font partie du Plan de redéploiement de la Chambre enseignement de l'IBEFE²³. Notons qu'elles sont organisées dans de nombreuses communes wallonnes, contrairement à l'option de Technicien en équipements thermiques qui n'est pas fort implantée sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

5.2. L'offre de formation en Wallonie

Différentes formations existent en Wallonie.

- L'IFAPME organise la formation d'« installateur en chauffage central » en apprentissage dans 9 implantations en Wallonie et en chef d'entreprise dans 8 implantations.
- Deux centres agréés par l'AVIQ situés à Floreffe et Braine-le-Comte proposent une formation « chauffage, sanitaire ».
- Un CISP situé à Charleroi organise également une formation « chauffage, sanitaire » et un autre à Jemeppe la formation « montage et installation chauffage-sanitaire ».
- Le Forem ou les Centres de compétences Constriform dispensent différentes formations en Wallonie : monteur sani-chauffage, aide monteur sani-chauffage, installateur en sani-chauffage, technicien brûleur. Elles sont organisées à Châtelaineau, Frameries, Liège, Mons, Tournai et Verviers²⁴.

²² Ibidem

²³La Chambre Enseignement élabore un plan de redéploiement quadriennal de l'offre d'enseignement technique de qualification et professionnel. Concrètement, des secteurs prioritaires sont sélectionnés pour 4 ans, ainsi qu'une liste de métiers s'y référant pour lesquels on se forme dans l'enseignement qualifiant. Chaque année, la chambre alloue des incitants à des projets de création, de fermeture et de maintien d'options appartenant à son Plan de redéploiement. Plus d'information : <http://www.bassinefe-bw.be/enseignement--66--page>

²⁴ Chaque centre ne propose pas la totalité de ces formations.

- Différentes écoles de promotion sociale proposent la formation de monteur en sanitaire et chauffage (Charleroi, La Louvière, Frameries et Liège).

Offre de formation en Wallonie



Ces formations permettent de former les apprenants aux métiers d' « aide monteur », monteur, installateur ou technicien²⁵.

Niveau d' « aide monteur »	Niveau de « monteur »	Niveau d' « installateur »	Niveau de technicien
	Installateur en chauffage central en apprentissage - IFAPME (+ compétences en maintenance et dépannage)	Installateur en chauffage central chef d'entreprise - IFAPME (+ compétences en gestion)	
Aide monteur sani-chauffage – Forem	Monteur sani-chauffage –Forem / Constriform	Installateur en sani-chauffage – Constriform	Technicien brûleur ²⁶ – Constriform et Forem Environnement

²⁵ L' « aide-monteur » ne se retrouve pas dans les différentes nomenclatures mais est bien présente dans les intitulés de formation. Il s'agit essentiellement de formations préparant aux formations de niveau de « monteur ».

Cf. supra p. 3-5

²⁶ Formation accessible aux demandeurs d'emploi ayant des prérequis.

	Monteur en sanitaire et chauffage – Promotion sociale		
Sanitaire/chauffage Montage et installation chauffage-sanitaire - CISP DéFI	Chauffage – Sanitaire - AVIQ (+maintenance de 1 ^e niveau et dépannage par remplacement)		

Aux côtés de ces formations, l'IFAPME a le projet de proposer deux formations de « techniciens ». Pour les suivre, il faudra, comme pour la formation de chef d'entreprise, des prérequis (certificat de qualification ou équivalent, ou suivre une année préparatoire). L'une permettra d'acquérir des compétences en électricité, hydraulique et régulation, et l'autre des compétences relatives au dimensionnement et à la remise de prix (programme similaire à la formation de chef d'entreprise sans la gestion).

5.3. L'offre d'enseignement et de formation en Brabant wallon

Dans l'enseignement ordinaire, trois options relatives au chauffage étaient organisées en Brabant wallon :

- « Monteur en chauffage » (alternance 45) à Tubize
- « Monteur en sanitaire et chauffage » (alternance 49) à Court-Saint-Etienne
- « Installateur/installatrice en chauffage central » (7^e alternance 49) à Court-Saint-Etienne

On y compte une trentaine d'élèves d'inscrits en 2016. Ce nombre est resté stable ces cinq dernières années.

L'IFAPME organise la formation d'« installateur en chauffage central » en apprentissage à Wavre et en chef d'entreprise à Wavre et à Perwez. En 2014-2015²⁷, il s'agissait des filières de l'IFAPME pour lesquels il y avait le plus d'inscriptions (20 en apprentissage et 85 en chef d'entreprise), de contrats d'apprentissage (22) et de conventions de stage (68)²⁸.

²⁷ Les chiffres ne prennent en compte que le centre de Wavre. En effet, le centre de Perwez a ouvert en septembre 2015 et son inauguration a eu lieu en juin 2016. Certaines formations ont commencé en septembre 2015 et d'autres en septembre 2016. L'offre de formation est donc en train de s'élargir et le nombre d'inscrits d'augmenter.

²⁸ Le nombre de contrats d'apprentissage et de la convention dépendent du domicile de l'apprenant et non du lieu du centre de formation.

Notons également que tout apprenti a normalement signé un contrat d'apprentissage ou d'alternance, contrairement aux apprenants inscrits dans une formation « chef d'entreprise ». En effet, les apprenants qui travaillent en parallèle peuvent, à la place de la convention de stage, valoriser leurs activités professionnelles ou réaliser un/des stage(s) libre(s) non-rémunéré(s). Ceux-ci ne sont pas repris dans les données.



5.4. Commentaires sur l'offre d'enseignement/de formation

Le monteur

Même si la formation de monteur en chauffage est souvent commune à celle de la formation en sanitaire, il s'agit en pratique de deux métiers qui se différencient de plus en plus. Pour devenir un monteur en chauffage d'un niveau moyen, 3-4 années de pratique sont nécessaires à la formation. L'alternance est un moyen d'acquérir cette pratique.

Le technicien

Seul l'enseignement propose une filière de technicien. Cependant, dans celle-ci, l'aspect pratique est souvent oublié. Pour devenir un « bon » technicien, il est primordial d'avoir acquis les bases du monteur en chauffage. Dans les travaux SFMQ, les compétences/activités-clés du technicien et du monteur sont totalement séparées.

L'installateur

Généralement, on devient installateur en chauffage central suite à une expérience professionnelle. Les compétences d'un installateur sont très larges et sont difficiles à acquérir en une ou deux années de formation.

Le niveau du profil SFMQ « installateur en chauffage et sanitaire – chef d'entreprise » est très élevé. Les opérateurs de formation ne savent se conformer aux travaux réalisés. Les travaux sont pour le moment « gelés ».

6. Recommandations de l'IBEFE

Dans son rapport analytique 2016, l'IBEFE avait recommandé de soutenir les filières d'enseignement et de formation relatives au chauffage. Suite au focus sur les métiers du chauffage réalisé dans le cadre du groupe de travail « secteur construction », l'IBEFE a affiné ses recommandations.

6.1. Le monteur en chauffage

Le monteur en chauffage central est celui qui place les installations de chauffage central suivant des plans et des consignes. Même si la formation de monteur en chauffage est souvent commune à celle de la formation en sanitaire, il s'agit en pratique de deux métiers qui se différencient de plus en plus. Pour devenir un monteur en chauffage d'un niveau moyen, 3-4 années de pratique sont nécessaires à la formation. L'alternance est un moyen d'acquérir cette pratique.

- ⇒ Soutenir les formations en monteur en chauffage (et sanitaire) du bassin, et plus particulièrement les formations en alternance, quel que soit l'opérateur (enseignement en alternance ou IFAPME).

6.2. Le technicien chauffagiste

Le technicien est celui qui suit la mise en œuvre du chantier, effectue la mise en service des installations, les dépanne et assure la maintenance. Dans une entreprise, c'est souvent lui qui possède certains agréments. De plus en plus, ce sont les ingénieurs qui s'occupent du dimensionnement, des calculs relatifs à l'installation.

Les compétences relatives au chauffage se complexifient et il n'est pas possible de les gérer toutes, entre autres à cause des différentes normes, agréments, installations, etc. Les techniciens sont généralement spécialisés dans l'un ou l'autre domaine.

Dans les formations actuelles de « technicien », l'aspect pratique est souvent oublié. Pour devenir un « bon » technicien, il est primordial d'avoir acquis les bases du monteur en chauffage. Dans les travaux SFMQ, les compétences/activités-clés du technicien et du monteur sont totalement séparées.

- ⇒ Interpeler le SFMQ au nom de l'IBEFÉ (représentants des partenaires sociaux, des opérateurs de formation et d'enseignement) au sujet des travaux en cours concernant le technicien en chauffage et sanitaire :
 - Rappeler que le niveau du technicien est d'un niveau hiérarchique supérieur au niveau du monteur (tant sur base de la complexité, la quantité, la qualité des activités professionnelles, etc.)²⁹
 - Demander d'insérer dans les profils métier et de formation du technicien les compétences de base du monteur
 - Préciser que les métiers relatifs au chauffage et sanitaire se différencient de plus en plus
- ⇒ Soutenir les projets de formation de spécialisation et/ou de formation continuée des monteuses expérimentés désirant évoluer. Par exemple, soutenir le projet de l'IFAPME désirant mettre en place deux formations de technicien spécialisé³⁰ : la première axée

²⁹ Cf. Document COREF00, Grappe métiers S.F.M.Q, Métiers du sanitaire et du chauffage

³⁰ De niveau de chef d'entreprise ou de coordination et encadrement

sur l'électricité, l'hydraulique et la régulation ; et la deuxième axée sur le dimensionnement et la remise d'offre.

6.3. Installateur en chauffage central

Généralement, on devient installateur en chauffage central suite à une expérience professionnelle.

Le niveau du profil SFMQ « installateur en chauffage et sanitaire – chef d'entreprise » est très élevé. Les opérateurs de formation ne savent se conformer aux travaux réalisés. Les travaux sont pour le moment « gelés ».

- ⇒ L'IBEFE s'interroge : est-ce que les compétences du profil métier de l'installateur ont été surévaluées ? Est-ce un profil qui rentre dans le cadre des travaux S.F.M.Q., vu que ces derniers travaillent sur les profils relatifs aux quatre premiers niveaux du Cadre francophone de certification ?

6.4. Divers

De nombreux élèves arrivent dans un enseignement en alternance en cours de 3^e année sans de projet précis. Il semblerait que ce soit des jeunes qui ont dû arrêter l'enseignement général. Notons également que le CEFA de Court-Saint-Etienne observe une augmentation des élèves de 5^e. Il s'agit, en partie, de jeunes qui se retrouvent sur le marché de l'emploi sans certification/diplôme suite à un échec scolaire et qui retournent sur les bancs de l'école (CEFA) afin de se former et trouver un emploi.

- ⇒ Favoriser l'orientation chez les jeunes, faire la promotion des métiers dès la fin du primaire et au 1^e degré de l'enseignement.

Certaines petites ou moyennes entreprises trouvent que les travaux SFMQ ne prennent pas assez en compte leurs réalités de terrain.

- ⇒ Interpeller le SFMQ afin qu'il s'assure de prendre en compte les attentes des entreprises quelle que soit leur taille.

[Annexe : Tableau synthétique de comparaison des différentes filières de l'enseignement ordinaire](#)

Tableau synthétique de comparaison des différentes filières de l'enseignement ordinaire¹

	Monteur en chauffage	Monteur en chauffage et sanitaire	Installateur en chauffage central	Technicien en équipements thermiques	Commentaires
Modalité	P ALT45	P (ALT 49 ou PE)	7e P (Alt 49 ou PE)	TQ	
Domaine(s)	Chauffage	Chauffage et sanitaire	Chauffage	Chauffage, ventilation, climatisation de base	Pour le moment, on retrouve peu de ventilation dans les filières de monteur et d'installateur (hormis l'installation des gaines). Cela va évoluer grâce aux travaux du SFMQ.
Certifications et diplômes	CQ spécifique	CE6P + CQ6 (+ Certificat relatif aux connaissances de gestion de base)	CQ7 + CESS (+ Certificat relatif aux connaissances de gestion de base)	CQ6 + CESS	Les cours de gestion ne se trouvent pas dans les programmes. Les écoles sont libres d'en dispenser en 5-6e et/ou en 7e.
Activités	<ul style="list-style-type: none"> → Démonteur une installation → Préparer un chantier → Monter une installation 	<ul style="list-style-type: none"> → Démonteur une installation → Préparer un chantier → Monter une installation 	<ul style="list-style-type: none"> → Concevoir un projet → Assurer la gestion administrative et commerciale → Préparer et monter une installation → Mettre en service, démarrer et contrôler une installation → Assurer l'entretien, diagnostiquer et dépanner une installation 	<ul style="list-style-type: none"> → Concevoir une installation → Suivre le chantier → Effecture la mise en service d'une installation (démarrage, contrôles et réglages) → Assurer une maintenance préventive et corrective → Communiquer avec le client, le personnel et autres professionnels 	
Limites de la formation	<ul style="list-style-type: none"> → Peu d'autonomie : travaille sous la supervision d'une autre personne et reçoit des consignes très précises. → N'assure pas le démarrage ni les réglages des installations → N'assure pas de maintenance. 	<ul style="list-style-type: none"> → Rôle de conception limité : trace les emplacements des appareils et des canalisations (généralement sous la responsabilité d'un installateur ou d'un technicien) → N'assure pas de démarrage et de réglage (pour les systèmes de chauffage) → N'assure pas de maintenance 	<ul style="list-style-type: none"> → Appui du technicien pour la conception, le dépannage et l'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> → Pas les compétences pour monter entièrement une installation → Pas de responsabilité quant au dimensionnement → Rôle relatif à l'installation limité 	
Evolutions	/	<ul style="list-style-type: none"> → Davantage de compétences relatives à la ventilation et l'électricité 	<ul style="list-style-type: none"> → Davantage de rôle dans la conception de l'installation → Multitudes de compétences demandées : conception, installation, gestion d'équipe, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> → Ne s'occupe plus de la conception et de la supervision → Essentiellement, la mise en service, la maintenance et le dépannage → Formé à davantage de types d'installation 	

¹ Les informations reprises sont générales et non exhaustives. Ce tableau permet essentiellement d'avoir un aperçu rapide des différentes filières.